

**Table Ronde du Jeudi 5 juin 2003**

**François PAQUIS**  
Secrétaire général  
Université de Clermont-Ferrand 2

**« Les moyens de l'autonomie : globalisation,  
fongibilité, gestion du patrimoine immobilier,  
vers une optimisation de la gestion des  
ressources »**

## Introduction

---

La marche vers l'autonomie : de la loi du 12 novembre 1968 au projet de loi modifiant la loi du 26 janvier 1984.

## Chapitre 1. DU FLECHAGE DES MOYENS A LEUR GLOBALISATION ET LEUR FONGIBILITE

---

### ■ D'une autonomie limitée liée à des financements critérisés attribués sans évaluation

---

- Normes GARACES Dotations fléchées par secteur d'activité (heures complémentaires, surfaces, etc ...)

### ■ A une autonomie renforcée assortie d'une évaluation plus présente

---

- Attribution d'une dotation globale de fonctionnement (1991)
- Mise en place de contrats d'Etablissement/Etat depuis 1989, et intégrant la recherche depuis 1996.

### ■ Vers le budget global

---

- Rapport Mudry - Nécessité de doter chaque établissement de la totalité des crédits de fonctionnement et d'investissement qui le concernent
- Dévolution du patrimoine

## Chapitre 2. PROJET DE LOI SUR L'AUTONOMIE DES ENSEIGNEMENTS SUPERIEURS

---

### ■ L'optimisation de la gestion des ressources

---

- Les établissements publics de coopération universitaire
- Le budget global
- La dévolution du patrimoine

### ■ Une exigence d'évaluation plus forte

---

- Obligation d'évaluation des résultats par le CNE avant tout renouvellement du contrat pluriannuel

- Obligation, en lien avec les dispositions de la loi organique relative aux lois de finances du 1<sup>er</sup> août 2001 de rendre compte - Nécessité de se doter d'instruments d'audit interne et de pilotage financier et patrimonial.